



HAL
open science

L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux “ révolutions ”

Vincent Geisser, Abir Kréfa

► **To cite this version:**

Vincent Geisser, Abir Kréfa. L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux “ révolutions ”. La revue internationale et stratégique, 2011, 83 (3), pp.93. <10.3917/ris.083.0093>. <halshs-02113019>

HAL Id: halshs-02113019

<https://shs.hal.science/halshs-02113019v1>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'UNIFORME NE FAIT PLUS LE RÉGIME, LES MILITAIRES ARABES FACE AUX « RÉVOLUTIONS »

Vincent Geisser et Abir Kréfa

Armand Colin | « [Revue internationale et stratégique](#) »

2011/3 n° 83 | pages 93 à 102

ISSN 1287-1672

ISBN 9782200927295

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-3-page-93.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux « révolutions »

Vincent Geisser

Chercheur à l'Institut français
du Proche-Orient (IFPO) de Damas

Abir Krefa

Doctorante en sociologie à l'Université de Lyon II

Jusqu'aux récentes protestations qui ont secoué les régimes politiques du Maghreb et du Machrek, la perception commune du rôle des armées arabes était celle de corps homogènes et d'appareils répressifs monolithiques, dont les intérêts se confondaient avec ceux des dirigeants de l'État, eux-mêmes souvent issus de la « caste militaire ». Ainsi, la tendance des observateurs était d'assimiler l'autoritarisme politique arabe au militarisme, dont les principes, les valeurs et les objectifs étaient censés se diffuser à l'ensemble de la société, confortant l'image d'« État caserne » (*Garrison State*)¹, se caractérisant par « une soumission de l'ensemble de la vie sociale et économique aux impératifs de la guerre »². Il est vrai qu'en apparence, dans des pays comme la Syrie, l'Irak de Saddam Hussein, l'Algérie et, dans une moindre mesure, l'Égypte, l'armée semblait détenir les rênes du pouvoir et les principaux leviers de l'économie. De

1. Harold Lasswell, *Essays on the Garrison State*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1997.
2. Jean Joana, « Le pouvoir des militaires, entre pluralisme et démocratie », Communication au congrès de l'Association française de science politique (AFSP), Montpellier, 7 septembre 2006 : <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/2006/collinzo6/txtlinz/joana1.pdf>.

plus, nombre de ces régimes autoritaires se sont mis en place synchroniquement avec l'arrivée des militaires¹, confortant l'idée selon laquelle la présence d'officiers au sommet de l'État signifiait nécessairement l'installation de « régimes militaires » et la militarisation en profondeur des sociétés arabes. Or, la notion d'« État caserne », ou toute autre notion accreditant la thèse d'une omnipotence des militaires dans les régimes politiques du monde arabe, nous paraît avoir été appliquée de manière atemporelle et sans nuance, sans tenir compte des différences significatives existant entre les pays mais, plus encore, des variations dans le temps au sein de la configuration politique d'un même État. La plupart des armées du monde arabe ont connu, ces vingt dernières années, un processus de « civilisation » qui a contribué à les normaliser et surtout à les banaliser par rapport aux autres secteurs de la société, les transformant progressivement en agence de pouvoir parmi d'autres sans véritable prééminence². Dès lors, la surprise provoquée par le positionnement « républicain » et « démocratique » des armées tunisienne et égyptienne par rapport aux mouvements révolutionnaires doit être relativisée et ramenée à sa juste mesure, c'est-à-dire en tenant compte des évolutions majeures qui ont affecté l'ensemble des forces armées dans le monde arabe depuis le début des années 1980.

« L'armée arabe n'existe pas ! » : un processus de « civilisation » des militaires au Maghreb et au Machrek

Dans son œuvre magistrale *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, le politologue Juan J. Linz nous met en garde contre la tentation d'abuser de la notion de « régime militaire » et de l'appliquer systématiquement à tout pouvoir aux « apparences galonnées », comme si la forte visibilité des officiers au cœur d'un système attestait d'une « nature militaire » qui le distinguerait trait par trait des régimes de « nature civile ». Au fil du temps, la complexité des assemblages politico-institutionnels et des relations entre les différences agences sécuritaires au sein des systèmes politiques arabes (militaires/civiles, publiques/privées, nationales/transnationales, etc.) s'est encore renforcée, rendant quasiment obsolète l'emploi de la notion globalisante de « régime militaire » qui induit d'ailleurs plus d'opacité que de clarté dans la compréhension de leur fonctionnement. Sur ce plan, la grande majorité des spécialistes de la région s'accordent à considérer que le « champ sécuritaire » des différents États arabes a connu un processus de

1. Philippe Droz-Vincent « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe ? », *Revue française de science politique* 6/2004 (Vol. 54), p. 945-979.
2. Elizabeth Picard, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », in Olivier Dabène, Vincent Geisser, Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI^e siècle. Convergences Nord/Sud*, Paris, La Découverte, collection « Recherches », 2008, p. 303-329.

civilisation qui a produit des effets concrets en termes de positions, de statuts et d'influences, nous permettant de saisir *a posteriori* la posture très pragmatique des militaires dans les révolutions tunisienne, égyptienne et yéménite : « Aujourd'hui la *doxa* démocratique s'est imposée internationalement comme la seule légitime, impliquant l'illégitimité des "coups" et de la présence au sommet de l'État de militaires arrivés au pouvoir par la force. L'armée en tant qu'institution s'est généralement retirée du devant de la scène politique tandis que les officiers font valoir leur professionnalisme et leur technicité plutôt que leur capacité à exercer la violence ; les régimes militaires sont moins nombreux et de plus courte durée, y compris dans les États qui n'ont pas été touchés par les vagues successives de " transition démocratique " »¹. Plus simplement, l'on pourrait dire que ce processus de civilisation des forces armées du monde arabe recouvre des tendances soutenues à la « normalisation », faisant que les militaires ne sont plus des acteurs centraux du pouvoir d'État mais des *acteurs parmi d'autres* du champ décisionnel.

*L'armée s'est généralement retirée
du devant de la scène politique
tandis que les officiers font valoir
leur professionnalisme et leur
technicité plutôt que leur capacité
à exercer la violence*

La civilisation des militaires par la professionnalisation et la sectorisation technicienne

Dès la fin des années 1950, Samuel Huntington avançait l'hypothèse que le développement du professionnalisme des armées constituait un gage du respect des autorités civiles et de la stabilité des régimes démocratiques². Cette idée sera, en partie, reprise par Juan Linz pour expliquer le rapprochement des élites militaires à l'égard des élites civiles : « Un nouveau type de formation introduit dans les écoles militaires a modifié les centres d'intérêt et la capacité professionnelle des militaires. Cette formation nouvelle, le contact avec d'autres sociétés et l'interaction avec d'autres élites nationales, en particulier les experts et les *managers*, ont donné alors naissance à un nouveau professionnalisme tourné vers la sécurité intérieure et le développement »³. Il ne nous appartient pas de discuter ici de la pertinence de la thèse de Huntington et ce d'autant plus que le « professionnalisme » des sous-officiers et des officiers a parfois fait bon ménage avec l'au-

1. Elizabeth Picard, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », *op. cit.*, p. 304.

2. S.-P. Huntington, *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil Military Relations*, Cambridge, Harvard U. P., 1985 (1^{re} édition de 1957).

3. Juan J. Linz, *Régimes totalitaires et autoritaires*, *op. cit.*, p. 219.

toritarisme politique. Néanmoins, il faut reconnaître que, dans la majorité des pays arabes, cette tendance à la « professionnalisation » et à la « technicisation » des armées a représenté sur le long terme un facteur propice à l'affaiblissement des frontières sociales et statutaires entre élites militaires et élites civiles. Ce rapprochement a pu se traduire, tantôt en termes de consolidation autoritaire, tantôt en termes d'ouverture politique, mais a toujours favorisé les circulations

et les alliances entre les différents secteurs élitaires (civil, militaire, transnational...). Dès lors, l'armée cesse de se comporter comme un isolat social. Cette normalisation des armées arabes par le « professionnalisme » nous paraît éclairante pour comprendre la relative réceptivité des états-majors égyptien, tunisien et yéménite, non pas aux revendications de la « rue arabe » (cliché orient-

La hiérarchie militaire égyptienne a su opérer une reconversion rapide en passant du statut de gestionnaire du capitalisme d'État à celui d'acteur du néo-libéralisme

aliste par excellence) mais davantage aux humeurs changeantes de certains secteurs de l'élite civile qui ont fini par lâcher les dictateurs. De ce point de vue, l'on peut dire que la hiérarchie des armées arabes obéit de moins en moins à un *ethos militaire* et de plus en plus à un *ethos professionnel et technique*, qu'elle partage en commun avec d'autres élites (économiques, politiques, partisans, etc.), avec lesquelles elle développe des transactions collusives pouvant aller dans le sens de la stabilisation des régimes autoritaires ou, au contraire, dans celui de leur transformation (cas tunisien et égyptien).

La civilisation par la « dispersion » des appareils sécuritaires

L'un des phénomènes les plus marquants qui ait caractérisé l'évolution des régimes arabes dans leur « politique de coercition » depuis le milieu des années 1980 est d'avoir délibérément encouragé une « démultiplication » des forces de sécurité¹, jouant non seulement sur les rivalités entre police et armée mais aussi, au sein même de cette dernière, entre les différents corps, voire les différents « clans » liés à tel ou tel officier supérieur. Ce phénomène de dispersion ou de *counterbalancing*² a été pensé par les régimes arabes pour neutraliser les velléités de contestation, de sédition ou de coup d'État, aboutissant à retirer à

1. Elizabeth Picard, *ibid.*, p. 317-318.

2. A. Belkin, E. Schofer, « Coup Risk, Counterbalancing, and International Conflict », *Security Studies* 14 (1), automne 2004, p. 140-77.

l'armée sa centralité dans le champ sécuritaire qui pouvait lui donner l'illusion d'être la seule institution légitime à protéger le régime contre les ennemis intérieurs et extérieurs. Dans le même temps, par effet de *feed-back*, elle a contribué à désanctuariser les armées arabes, en leur ouvrant la possibilité de se désolidariser des décisions de certains secteurs sécuritaires du régime, quand celles-ci sont jugées contraires à l'intérêt national ou à leurs propres intérêts. On peut penser que c'est précisément ce scénario qui s'est déroulé en Tunisie et, dans une moindre mesure, en Égypte, lorsque l'état-major a refusé de cautionner la répression aveugle et brutale opérée par certains acteurs du système sécuritaire (polices, milices, *moukhabarat*, services d'ordre du parti unique, etc.). Dans les cas tunisien et égyptien, le principe « machiavélien » du *counterbalancing* a fini par se retourner contre le « dictateur », en incitant l'armée à se dissocier des tendances les plus répressives et suicidaires du régime et en s'interposant entre les *moukhabarat* et les manifestants comme « protecteur du peuple ».

La civilisation par l'économie : des officiers entrepreneurs et hommes d'affaires

Du point de vue économique, l'armée tunisienne est une « armée modeste » composée principalement de conscrits et de simples salariés qui vivent en marge des milieux d'affaires et des réseaux entrepreneuriaux. De plus, l'armée tunisienne apparaît comme une « armée propre » qui n'a pas été directement mêlée aux dérives mafieuses du régime, se distinguant en cela de la police dont certains hauts cadres du ministère de l'Intérieur étaient les clients des « familles rentières » (Ben Ali, Trabelsi, Chiboub, Mabrouk...)¹. Cette relative marginalité économique de l'armée tunisienne explique très largement que ces officiers supérieurs aient été très tôt « à l'écoute » des revendications populaires et particulièrement sensibles aux dénonciations de la corruption qui gangrène le pays depuis plusieurs années.

À l'opposé, l'armée égyptienne a toujours joué un rôle économique majeur pendant la période du socialisme nassérien comme depuis l'*Infitah* (ouverture). La hiérarchie militaire égyptienne a su opérer une reconversion rapide et astucieuse en passant du statut de gestionnaire du capitalisme d'État (grandes entreprises nationales) à celui d'acteur du néo-libéralisme diversifiant ainsi ses modes d'intervention dans le champ économique, et s'alliant volontiers aux acteurs privés, donnant naissance à des « coalitions militaro-marchandes », selon l'expression

1. Sur ce point, cf. Michel Camau, Vincent Geisser, « L'armée : force dormante ? », dans *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 207-212.

d'Elizabeth Picard¹. Selon certaines sources, l'armée égyptienne pèserait jusqu'à 25 % du PIB et représenterait de 10 % à 20 % de l'emploi national, possédant des entreprises, des clubs, des hôtels et un patrimoine foncier considérable². À ce capital économique s'ajoutent de nombreux privilèges dont jouissent les hauts gradés.

Dans le même temps, cette forte implication de certains officiers égyptiens dans les cercles entrepreneuriaux et les milieux d'affaires du pays ont créé les

Le capital symbolique acquis par l'armée a également bénéficié de la contribution des soldats à la sécurité des biens et des personnes lorsque les milices de Ben Ali, menacées de déclassement, ont tenté de terroriser la population

conditions d'une concurrence larvée avec les « nouveaux riches » de la « génération Gamal » (fils de Moubarak), dont l'hégémonie a parfois été comparée à celle de « nouveaux pharaons »³ et qui n'a pas toujours été bien perçue par la hiérarchie militaire. En ce sens, si le haut commandement militaire était fidèle au Raïs Moubarak, il était plus sceptique, voire hostile, à la succession filiale, ce qui pourrait expliquer sa décision

finale de lâcher Moubarak pour préserver les bases du régime et ce d'autant plus que la pression américaine se faisait de plus en plus forte.

L'un des facteurs qui a probablement joué un rôle central dans l'attitude « pragmatique » des militaires lors des mouvements protestataires – mais qui a pourtant été peu relevé par les observateurs – est l'insertion des armées égyptienne et tunisienne dans les réseaux internationaux de « pacification » et d'interposition (ONU, OUA). En effet, les armées des deux pays ont en commun une longue expérience de participation aux opérations de maintien de la paix : Cambodge, Kosovo, Congo, Angola, Bosnie, etc. Cette présence dans les zones de conflit explique, d'une part, que leurs états-majors soient rôdés à la fonction de médiation avec les populations et, d'autre part, que leurs officiers soient habitués au contact direct avec leurs homologues étrangers, notamment européens et américains. Sans exagérer le poids de la variable « internationale », il est incontestable qu'elle a produit une influence décisive dans l'attitude « responsable » et relativement « pacifique » des états-majors égyptien et tunisien, ne serait-ce que par leur sensibilité aigüe aux injonctions des alliés européens et américains⁴ à

1. Elizabeth Picard, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », *op. cit.*, p. 305.

2. Philippe Droz-Vincent, « Armée et pouvoir politique en Égypte : la dimension économique du pouvoir de l'armée », dans May Chartouni-Dubarry, dir., *Armée et nation en Égypte : pouvoir civil, pouvoir militaire, Les notes de l'IFRI*, 31, 2001, pp. 73-105.

3. « The News Pharaons », *The Economist*, 11 novembre 2010, <http://www.economist.com/node/17460568>.

4. Kassim Bouhou « L'OTAN et le monde arabe : peur, dialogue et partenariat », *Politique étrangère* 1/2008 (Printemps), p. 119-130.

ne pas cautionner la répression sanglante opérée par les autres corps de sécurité (*moukhabarat*, police et milices).

Focus sur la Tunisie : l'armée et « son » peuple introuvable

Si la force armée représente souvent « l'ultime recours d'un régime autoritaire » dans la « résistance à un mouvement démocratique »¹, le refus de Rachid Ammar, alors chef d'état-major de l'armée de Terre, de relayer à ses troupes l'ordre de Ben Ali de tirer sur les manifestants, a incontestablement contribué à l'amplification de la contestation, notamment à Tunis. La journée du 12 janvier 2011 constitue en ce sens un tournant : désormais assurée de la neutralité répressive de l'armée, la population a sans doute revu à la baisse les coûts de la mobilisation. L'immense manifestation du 14 janvier dans la capitale (Tunis) – alors que la contestation y était jusque-là restée cantonnée aux banlieues populaires, aux élites (avocats, artistes) et militants activement politisés de longue date –, peut s'expliquer en partie par cette neutralité de l'armée.

Le général Ammar : un De Gaulle tunisien ?

Au lendemain de la fuite de Ben Ali, les images des Tunisiens ordinaires offrant des roses aux soldats, ainsi que les embrassades entre les premiers et les seconds, semblent avoir immortalisé une sorte de « symbiose » entre la population et son armée. Le capital symbolique alors acquis par R. Ammar a été tel que simultanément, étaient diffusées sur le réseau *Facebook* des pages de « fans » intitulées « *Nous voulons Rachid Ammar comme Président* », ou « *L'homme qui a osé dire non* », le plaçant en potentiel homme providentiel. Le capital symbolique acquis par l'armée a également bénéficié de la contribution des soldats à la sécurité des biens et des personnes à partir du soir du 14 janvier, lorsque les milices de Ben Ali, menacées de déclassement, ont tenté de terroriser la population. La collaboration des soldats avec les jeunes des comités de défense des quartiers a renforcé l'image d'une armée « proche » du peuple, au sens propre. L'opinion publique a également pris connaissance de l'ampleur de la répression, qui n'a pas épargné les milieux militaires. Des témoignages sur les circonstances de « l'accident » de 2002 au cours duquel 12 militaires ont péri, ont été très largement diffusés sur le réseau *Facebook* depuis le 14 janvier 2011. À l'image de l'armée protectrice du peuple est par conséquent venue s'ajouter celle d'une armée « martyre » au

1. Elizabeth Picard, *op. cit.*, p. 6-7.

même titre que ce dernier. Enfin, la popularité de l'armée s'est accrue à la faveur de sa prise en charge des flux de réfugiés¹ en provenance de Libye à la frontière sud de Ras Jedir, à partir de la mi-février 2011, en collaboration avec les habitants.

Ces rôles successifs d'une institution en apparence « proche du peuple » peuvent s'expliquer par sa composition sociologique et les modalités de son recrutement. Il s'agit d'une armée majoritairement composée de conscrits. En 2000, 23 000 sur les 35 000 personnes composant l'ensemble des unités militaires (Terre, Air, Mer) étaient ainsi des conscrits, soit un tiers seulement de professionnels². À cela s'ajoute la relative marginalisation de l'institution militaire par le régime de Ben Ali, par rapport à un appareil sécuritaire fondé essentiellement sur le corps de la police et de la Garde présidentielle. Si les effectifs policiers ont crû de manière considérable depuis la fin des années 1980, atteignant le nombre de 133 000 pour une population de moins de dix millions d'habitants³, ceux de l'armée sont restés stables.

Une armée « protectrice » oui, mais de quelle révolution et de quel peuple ?

Contre l'imagerie héroïque de l'armée tunisienne, il importe sans doute de relativiser le degré d'autonomie des prises de décision de son chef d'état-major. Il est plus que probable que, si Rachid Ammar a refusé de donner l'ordre à ses troupes de tirer sur les manifestants, c'est en raison de « consignes » que l'administration américaine lui aurait formulées dans ce sens. Convaincue que le régime de Ben Ali était aux abois, au moins depuis la révolte, en 2008, des habitants de Gafsa⁴, celle-ci avait envisagé une succession en la personne de Kamel Morjane, alors ministre des Affaires étrangères, et tenu pour « moins corrompu » que Ben Ali et son entourage. Il est probable aussi que ce soit l'administration américaine qui donne à R. Ammar le feu vert pour pousser Ben Ali vers la sortie. Principaux fournisseurs d'armements à la Tunisie depuis le milieu des

1. Au 23 mars 2011, le pays avait accueilli 160 000 réfugiés de nationalité libyenne, sans compter les Tunisiens de Libye, les centaines de milliers d'Égyptiens, et de travailleurs de diverses nationalités.
2. Anthony H. Cordesman, *The Military Balance in the Middle East*, Washington, CSIS, 1998, The International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance*, Oxford University Press, cité par Michel Camau et Vincent Geisser, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 209.
3. Conseil national pour les libertés en Tunisie, *Rapport 2000*, p. 7 (« La police gouverne »).
4. Sur la révolte du bassin minier, voir Amin Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa », *Politique africaine*, mars 2010, n° 117.

années 1980¹, les États-Unis disposent par là d'une voie d'hétéronomie sur les prises de décision des élites militaires.

Toutefois, la hiérarchie militaire semble hostile à une « transition démocratique »² qui aboutirait à une transformation radicale des rapports politiques et sociaux. En témoigne, deux semaines après la fuite de Ben Ali, l'intervention de Rachid Ammar au *sit-in* de la place de la Kasbah (siège du gouvernement). Tout en déclarant que « l'armée se porte garante de la Révolution », il a appelé les jeunes du *sit-in* à « vider la place » pour « laisser le gouvernement travailler »³. En apportant ainsi son soutien à un gouvernement largement issu de l'ancien régime et partisan d'une simple réforme constitutionnelle, Rachid Ammar s'est implicitement opposé à l'éventualité d'une modification radicale de la configuration des rapports de pouvoirs politiques et sociaux.

Le capital symbolique du général Rachid Ammar est sensiblement écorné depuis quelques semaines chez les partisans d'une « transition démocratique » radicale. Déjà, lors du premier soir du second *sit-in* de la Kasbah, le 20 février 2011, les manifestants, qui ont dû forcer le barrage de policiers et militaires pour accéder à la place du gouvernement, scandaient : « Rachid Ammar, où est ta promesse de protéger la Révolution ? ». Toutefois, d'une part, les critiques à l'encontre de l'armée restent globalement cantonnées à celle visant la hiérarchie militaire⁴. D'autre part, si les habitants des régions économiquement marginalisées comme celle de Gafsa ou celles de l'intérieur qui ont initié les *sit-in* successifs sur la place du gouvernement, voient en la hiérarchie militaire un obstacle à la « transition démocratique », la petite bourgeoisie sahélienne (région littorale dont est originaire la majorité de l'élite tunisienne), qui craint un bouleversement des rapports de force politiques et sociaux, a plutôt tendance à soutenir celle-ci. Sans nécessairement adhérer à une militarisation du pouvoir civil, elle voit dans l'armée un contrepoids à une possible ascension politique des islamistes⁵.

1. Alors que la France constituait le plus gros pourvoyeur d'armes jusqu'en 1982, les États-Unis ont ensuite pris le relais.

2. L'usage des guillemets s'impose ici afin de prendre des distances par rapport à toute vision téléologique de l'Histoire politique qui véhiculerait l'idée qu'à tout système autoritaire succéderait nécessairement un régime de démocratie représentative. Voir sur ce point le texte, classique, de Thomas Carothers : « The end of the transition paradigm », *Journal of Democracy*, vol.13, n° 1, janvier 2002, p.5-21.

3. <http://www.liberation.fr/monde/01012315559-vive-tension-aux-abords-des-bureaux-du-premier-ministre>.

4. Les membres du groupe *Takriz* ont ainsi diffusé, simultanément à leurs pamphlets contre le général Ammar, un texte rappelant que « l'armée n'est pas la propriété » de ce dernier, et qu'ils gardent confiance dans sa base.

5. Bien que les sondages d'intention de vote doivent être interprétés avec précaution dans la mesure où la proportion d'indécis demeure très importante (près de 50 %), le parti politique arrivant en tête, autour de 30 % des voix, est, celui islamiste, d'Ennahdha. <http://www.businessnews.com.tn/pdf/Sondage-SIGMA-Tunisiens-Religion-%20Politique.pdf>.

La désanctuarisation des forces armées comme gage de démocratie ?

Aux clichés orientalistes sur les armées arabes comme support du « despotisme » a succédé récemment la vision romantique d'« armées républicaines », proches du peuple, se distinguant ainsi des autres forces de sécurité (police, milices, *moukhabarat*) qui, elles, restent entachées de toutes les tares de l'autoritarisme : brutalité, torture, corruption, violation des règles de droit, etc. Or, comme nous l'avons montré, les armées arabes ne sont pas naturellement « pacifiques » : leur normalisation et leur civilisation doivent à une série de facteurs complexes qui nécessitent d'être analysées sur le temps long et mis en relation avec l'évolution des rapports de force entre les différentes agences de pouvoir. Pourtant, au-delà de ces variables « objectives », il est possible de dégager également des facteurs plus culturels qui ne doivent rien à la prétendue « spécificité arabe » (thèse orientaliste) mais davantage aux normes et aux valeurs postmodernes portées par les nouvelles générations du Maghreb et du Machrek. Du Golfe à l'Océan, on observe un net recul du « militarisme » en tant que modèle sociétal¹ : la carrière militaire ne fait plus rêver et la mobilité professionnelle par l'armée ne constitue plus un horizon d'attente pour l'immensité des jeunes arabes. C'est probablement dans ce processus de « banalisation » et de « désanctuarisation » des forces armées dans le monde arabe qu'il faut rechercher la plus grande réceptivité des militaires aux humeurs populaires et leur capacité à accompagner les transitions politiques en cours. ■

1. Gabriel Périès, « Économie et discours militariste », *Mots*, vol. 43, n° 43, 1995, pp. 62-75.